



Association d'Agilité du Canada

Mise à jour des règlements v. 9.4
12 septembre 2024

Veuillez sauvegarder et/ou imprimer cette mise à jour et l'insérer dans le livre des règlements de l'AAC, v. 9.1a, en vigueur en avril 2023. Les modifications relatives aux règlements des championnats régionaux/nationaux ou à l'équipe nationale se trouvent ailleurs (allez sur le site www.aac.ca pour obtenir les liens).

PRIX DE VERSATILITÉ PLATINE (VPA) – CLARIFICATION OBJET : EXIGENCES (240110)

Le tableau 3.1.7 du livre des règlements – Titres en expert exigés pour les prix de Versatilité doit être modifié pour préciser qu'il faut cinq (5) titres platine différents en expert pour obtenir un prix de Versatilité platine (VPA) et qu'il faut six (6) titres platine différents en expert pour obtenir un prix de Versatilité platine par excellence (VPX).

Clarification – Jugement du biathlon et pointages de qualification – en vigueur le 15 mai 2024 (240505)

1. N'importe quel juge de niveau expert peut juger les épreuves du biathlon international. Pour donner plus de souplesse aux clubs, il n'est pas nécessaire que ce soit le même juge qui juge les épreuves d'agilité standard et de sauteur avec slalom d'un biathlon. Si deux juges différents jugent les épreuves du biathlon, les qualifications seront inscrites sous le nom du juge qui a jugé l'épreuve d'agilité standard. Par exemple, à un même concours où les deux épreuves du biathlon sont offertes, Bob juge le sauteur avec slalom et Betty juge l'agilité standard. Les qualifications du biathlon seront inscrites sous le nom de Betty comme juge.
2. Si deux manches (ou plus) du biathlon sont offertes à un concours, les qualifications d'un biathlon doivent être obtenues lors de la même manche.
3. Inclusion d'un tableau qui décrit les divers scénarios quant à l'obtention des qualifications.
4. Ajout des titres suivants : Expert Biathlon international platine (EXIB platine 2) - 100 qualifications en biathlon international; Expert Biathlon international platine (EXIB Platinum 3) - 150 qualifications en biathlon international. En ce qui concerne les prix de versatilité, les qualifications en biathlon s'ajouteront au total dans les jeux.
5. On traitera du transfert des pointages de qualification en Défi et de la méthode utilisée une fois le projet pilote terminé.

Les modifications sont en rouge pour les trouver plus aisément.

Biathlon international

Au départ, ces épreuves ont été lancées dans le cadre d'un projet pilote d'un an. (à compter du 1^{er} juillet 2024)

L'objectif du biathlon international est d'offrir de nouvelles épreuves d'agilité standard et de sauteur avec slalom qui vont permettre de démontrer les compétences en conduite et la vitesse d'exécution du binôme chien-conducteur sur des parcours de niveau international qui sont fluides et rapides, et qui comportent des défis appropriés.

La conception de parcours de ces épreuves doit refléter les parcours offerts lors de compétitions internationales comme l'European Open quant à la vitesse d'évolution, la difficulté et les exigences en manière de conduite. Les épreuves du biathlon ont pour objectif d'être uniques en leur genre avec des exigences en conception de parcours distinctes qui présentent des défis et incitent à la vitesse.

Bien que les parcours du biathlon international doivent être plus difficiles que les parcours d'agilité standard et de sauteur de niveau expert, les difficultés ne doivent pas être insurmontables et la sécurité ne doit jamais être compromise. Puisque la rapidité est un élément essentiel de ces épreuves, les parcours doivent être conçus de manière à présenter l'occasion de maintenir une bonne vitesse et être fluides tandis que les binômes négocient les divers défis. Les parcours saccadés, comportant des défis trop compacts, qui font que le chien doit toujours se retenir et ne pas allonger sa foulée d'un enchaînement à l'autre, doivent être évités.

Pour tenir compte des exigences en conception de parcours des épreuves du biathlon international, seuls les juges de niveau expert qui ont réussi la formation de mise à niveau approuvée par le Conseil et/ou qui ont une expérience internationale en matière de conduite et/ou les juges d'autres organisations ayant une expérience internationale pourront dessiner de tels parcours.

L'approbation de ces parcours sera limitée aux juges réviseurs de niveau expert qui ont réussi la formation de mise à niveau approuvée par le Conseil et/ou qui ont une expérience internationale en matière de conduite.

N'importe quel juge de niveau expert peut juger les épreuves du biathlon international. Pour offrir plus de souplesse aux clubs hôtes, il n'est pas nécessaire que les deux épreuves (sauteur et agilité) du biathlon soient jugées par le même juge.

Si deux juges différents jugent les épreuves du biathlon, celui qui juge l'épreuve d'agilité standard sera le juge sous lequel les qualifications en biathlon seront consignées. Par exemple, à un même concours où un biathlon est offert, Bob juge le sauteur du biathlon et Betty juge l'agilité standard du biathlon. Les qualifications seront consignées sous le nom de Betty comme juge des épreuves du biathlon.

On recommande d'offrir le biathlon international comme une entité combinant les DEUX manches (agilité standard et sauteur avec slalom) et que les compétiteurs s'inscrivent aux deux manches car en se qualifiant en agilité standard et en sauteur avec slalom, ils obtiennent une qualification en biathlon. On peut aussi offrir les épreuves sous forme de manche individuelle, auquel cas, une qualification se limiterait à l'agilité standard ou au sauteur avec slalom. Les deux manches peuvent être courues le même jour ou réparties sur deux ou trois jours.

Si deux manches (ou plus) du biathlon sont offertes à un concours, les qualifications du biathlon doivent être obtenues au cours de la même manche.

Les pointages de qualification obtenus s'appliqueront au niveau auquel le chien concoure présentement en sauteur et en agilité standard (novice, intermédiaire, expert).

Le binôme conducteur-chien doit négocier le parcours tel que conçu par le juge. Tous les règlements de l'AAC en vigueur au niveau expert s'appliquent à quelques exceptions près.

Facultativement, le biathlon peut comporter la remise de prix en argent qui seront basés sur le nombre d'inscrits aux manches du biathlon international, une partie des droits d'inscriptions étant remise aux gagnants des épreuves.

L'objectif est de rendre ces épreuves plus excitantes.

Admissibilité : Tous les chiens admissibles à concourir aux compétitions officielles de l'AAC, peu importe leur niveau et leur catégorie, peuvent être inscrits aux épreuves du biathlon international. Il n'y a aucun prérequis et les passages EXS sont permis.

Temps de parcours du biathlon international

Le temps de parcours standard (TPS) sera déterminé en utilisant la vitesse d'évolution en verges/seconde du biathlon international figurant dans les tableaux 2.9.1A/B (à ajouter) et la longueur du parcours telle que mesurée.

3,3 à 3,8 v/s en agilité standard et 3,8 à 4,6 v/s en sauteur avec slalom.

Le TPM sera établi à 20 secondes de plus que le TPS en mini Vétéran.

Tableau 2.10.1b – Vitesse d'évolution suggérée en v/s pour chaque division, y compris le calcul du temps de la division mini

Manche	Division		
	Mini	Medium	Ouverte
Agilité standard du biathlon	3,3 à 3,4	3,4 à 3,6	3,6 à 3,8
Sauteur du biathlon	3,8 à 4	4 à 4,3	4,3 à 4,6

Pointage

Étant donné que l'objectif du biathlon est de promouvoir la vitesse et l'intensité, la méthode de pointage « temps PLUS fautes » sera utilisée pour ces épreuves. Le pointage se calculera selon les directives des championnats régionaux/nationaux et les fautes seront converties en secondes qui seront ajoutées au temps de parcours. Pour obtenir une qualification en biathlon, le chien doit courir sous le TPS une fois le temps et les fautes additionnées ensemble, tant dans le manche d'agilité standard que dans la manche de sauteur avec slalom du biathlon.

Parallèlement, pour le pointage des manches individuelles, on prendra d'abord le nombre de fautes puis le temps pour le sauteur individuel et l'agilité standard individuelle. Pour se qualifier en sauteur individuel et en agilité standard, le chien ne doit pas avoir de fautes de parcours et être sous le TPS. Le programme Agility Rocks pourra automatiquement prendre en compte ce système de pointage double pour les qualifications, le préposé au pointage n'ayant qu'à saisir les fautes et le temps. Il n'y aura pas de changement quant au jugement/à la saisie des pointages.

Qualification en biathlon international c. qualification en agilité standard et en sauteur

L'objectif du biathlon international de l'AAC est de combiner une manche d'agilité standard et une manche de sauteur avec slalom du plus haut niveau de performance possible. Il y a donc trois façons de se qualifier :

Les chiens qui font un SANS FAUTE sous le TPS dans la manche d'agilité standard obtiendront une qualification en agilité standard au niveau auquel ils concourent couramment. Faire un sans faute équivaudra à une qualification en expert/intermédiaire/novice.

Les chiens qui font un SANS FAUTE sous le TPS dans la manche de sauteur avec slalom obtiendront une qualification en **sauteur** au niveau auquel ils concourent couramment.

Pour promouvoir l'unicité du biathlon international, les chiens qui exécutent la manche d'agilité standard ET la manche de sauteur avec slalom sous le TPS (temps + fautes) obtiendront également une qualification en BIATHLON INTERNATIONAL.

Un chien qui fait une faute en agilité standard n'aura pas de qualification en agilité standard et/ou un chien qui fait une faute en sauteur avec slalom n'aura pas de qualification en sauteur avec slalom; toutefois, ce chien peut quand même obtenir une qualification en biathlon international si le total du temps ET des fautes est sous le TPS pour les deux manches.

Aux concours où une seule manche est offerte ou si le compétiteur s'inscrit seulement à une manche, il est uniquement possible d'obtenir une qualification en agilité standard ou en sauteur au niveau auquel le chien concoure. Il n'y a pas de qualifications 0,5 en biathlon.

Légende :

Sauteur avec slalom du biathlon = JWW

Agilité standard du biathlon = BA

Scénario	Offert au concours		Résultats JWW			Résultats BA			Base de données des concours		
	JWW	BA	0 faute	Sous TPS	Temps + fautes sous TPS	0 faute	Sous TPS	Temps + fautes sous TPS	Qualification en sauteur *	Qualification en agilité standard*	Biathlon Leg**
<u>1</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>oui</u>	<u>-</u>	<u>non</u>
<u>2</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>-</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>
<u>3</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>
<u>4</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>
<u>5</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>
<u>6</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>non</u>	<u>oui</u>

* Les qualifications en sauteur et en agilité standard et le sauteur s'appliqueront u niveau auquel le chien concoure (novice, intermédiaire, expert).

** Les qualifications en biathlon sont uniquement possibles si l'agilité standard et le sauteur avec slalom sont offerts au même concours.

Titres

Qualification en agilité standard ET en sauteur

Une qualification en agilité standard et en sauteur, obtenue dans une manche du biathlon international s'appliquera aux titres appropriés en fonction du niveau auquel le chien concoure actuellement (novice/intermédiaire/expert).

Exemple : Un chien est en agilité standard expert et en sauteur intermédiaire et il court les manches du biathlon international. Il fait un sans-faute en agilité standard et en sauteur avec slalom sous le TPS. Ce chien obtient une qualification en agilité standard expert, une qualification en sauteur intermédiaire ET une qualification en BIATHLON INTERNATIONAL.

Qualifications/titres de biathlon international

Les qualifications en biathlon international (obtenues sous au moins deux juges) s'appliqueront aux titres suivants :

Chien de biathlon international du Canada (IBDC)	3 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international bronze (EXIB bronze)	6 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international argent (EXIB argent)	12 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international or (EXIB or)	25 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international platine (EXIB platine)	50 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international platine (EXIB platine 2)	100 qualifications en biathlon international
Expert en biathlon international platine (EXIB platine 3)	150 qualifications en biathlon international

EN ce qui concerne le prix de Versatilité, les qualifications en biathlon seront ajoutées au total des jeux.

Transfert des qualifications en Défi de l'AAC

Les qualifications en Défi de l'AAC obtenues antérieurement seront transférées au biathlon à raison de deux pour un (2:1), pour chaque deux qualifications en Défi, vous obtiendrez automatiquement une qualification en biathlon international.

Exemple : Si vous avez 25 qualifications en Défi de l’AAC, 24 deviendront 12 qualifications en biathlon international et vous obtiendrez les titres IBDC, EXIB bronze et EXIB argent.

[On s’occupera de la question de savoir si on permet ou non le transfert des qualifications en Défi de l’AAC et la méthode appliquée à la fin du projet pilote.](#)

A-Modifications aux règlements en vigueur le 1^{er} juillet 2024 :

Ajout à la procédure – Juge demandant qu’un chien soit mesuré de nouveau (240109)

2.8.3 Nouvelle prise de mesure et contestation de la hauteur de saut d’un chien

Re-mesurage d’un chien demandé par le conducteur : Un chien peut être remesuré une seule fois pendant sa vie à la demande de son conducteur. Pour être admissible à une nouvelle mesure, le chien doit avoir plus de trois ans et sa carte d’identité, signée officiellement, doit indiquer sa hauteur de saut régulière définitive. Il faut adresser les demandes pour remesurer un chien au directeur régional qui assurera la coordination du processus et enverra le résultat de la nouvelle mesure au coordinateur des résultats des concours. La procédure à suivre est décrite dans l’article 2.8.1. Les chiens peuvent passer à toute hauteur de saut applicable à la hauteur déterminée lorsqu’ils ont été officiellement remesurés.

Les résultats du re-mesurage entreront en vigueur au premier jour de concours complet suivant le re-mesurage (c.-à-d. qu’un chien ne peut pas sauter deux hauteurs de saut différentes le même jour, mais le peut d’un jour à l’autre du concours). Voir l’article 2.7.2 pour les autres restrictions applicables aux changements de hauteur de saut.

Juge demandant de vérifier la carte d’identité du chien : Un juge en fonction à un concours peut demander de voir la carte d’identité d’un chien qui participe au concours s’il a des raisons de croire que le chien n’est pas inscrit à la bonne hauteur de saut et/ catégorie tel qu’il est indiqué par la hauteur de saut officielle sur la carte d’identité du chien. Dans ce cas, le juge demandera au conducteur de concourir dans la bonne hauteur de saut et/ catégorie. Tout parcours qualificatif obtenu en courant dans la mauvaise hauteur de saut et/ou catégorie sera annulé.

Re-mesurage d’un chien demandé par un juge : Si le juge a des raisons de douter de la hauteur de saut consignée sur la carte d’identité du chien, il peut demander que le chien soit mesuré de nouveau. Seul un juge en fonction au concours peut faire une telle demande.

Si la mesure prise entraîne un changement de hauteur de saut, le juge doit soumettre un rapport d’incident demandant au Conseil de déclencher une demande officielle de re-mesurage. Le rapport d’incident doit être soumis immédiatement après le concours et le re-mesurage effectué dans les 60 jours. Il faut mentionner le délai accordé au conducteur. Le chien peut concourir à sa hauteur de saut courante jusqu’à ce que le processus de remesure ait eu lieu. Le résultat de cette nouvelle mesure est définitif et aucune autre contestation ne sera permise.

Il faut organiser le re-mesurage par l’entremise du directeur régional en utilisant le formulaire de demande à cet effet et en suivant la procédure de soumission.

Si le re-mesurage n’est pas effectué dans le délai de 60 jours, le conducteur doit expliquer pourquoi cela n’a pas été possible (p.ex.: aucun concours dans la région, chien ne pouvant pas concourir) pour éviter une pénalité. Si le conducteur ne s’explique pas et que le chien n’est pas remesuré, les qualifications obtenues une fois le délai terminé seront annulés, peu importe la hauteur de saut à laquelle le chien était inscrit.

B- Modifications aux règlements en vigueur le 1^{er} janvier 2025 :

Aucune